AccueilRevenir à l'accueilCollectionŒuvre : HeptaméronCollectionÉdition : 1559 Vincent Sertenas HeptaméronCollectionExemplaire : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron ArsenalItemTexte : 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N70

Texte: 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N70

Auteurs : Marguerite d'Angoulême

Informations générales

TitreTexte: 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N70 Cadre du projetMaster de Lettres, FLSH, Université de Haute-Alsace - 2020-2021

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

amants, jalousie, vengeance, trahison, stratagème, mort

Relations entre les documents

Collection Exemplaire : 1540c [Denis Janot] La châtelaine de Vergi BnF

Ce document a pour alternative :

Texte intégral : 1540c [Denis Janot] La châtelaine de Vergi

Collection Exemplaire : 1558 Gilles Gilles Histoires des amants fortunés Arsenal

<u>Texte</u> : 1558 <u>Gilles Gilles Histoires des amants fortunés N01</u> *a pour alternative ce document*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Transcription du texte

TranscriptionL'incontinence furieuse d'une Duchesse, fut cause de sa mort, & de celle de deux parfaicts amans.

Nouvelle septantiesme.

En la duché de Bourgongne y avoit un Duc treshonneste & beau prince, ayant espousé une femme, dont la beauté le contentoit si fort, qu'elle luy faisoit passer &

ignorer ses conditions, tant qu'il ne regardoit qu'à luy complaire : ce qu'elle feignoit tresbien luy rendre. Or avoit le Duc en sa maison un jeune gentil-homme, tant accomply de toutes les perfections, que l'on peult demander à l'homme, qu'il estoit de tous aimé, & principalement du Duc, qui de son enfance l'avoit nourry pres de sa personne : & le voyant si bien conditionné, l'aimoit parfaictement & se confioit en luy de toutes les affaires, que selon son aage il pouvoit entendre. La Duchesse, qui n'avoit pas cueur de femme & de princesse vertueuse, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, & du bon traictement qu'elle avoit de luy, regardoit souvent ce gentil homme, qu'elle trouva tant à son gré, qu'elle l'aimoit outre raison : ce que à toute heure mettoit peine de luy faire entendre, tant par regards piteux & doux, que par souspirs & contenances passionnées : mais le gentil-homme, qui n'avoit jamais estudié qu'à la (DD 1 r°) vertu, ne pouvoit cognoistre le vice en une dame, qui en avoit si peu d'occasion : tellement que les œillades & mines de ceste pauvre folle, n'apportoient autre fruict, qu'un furieux desespoir. Lequel un jour la pressa tant, que oubliant qu'elle estoit femme qui devoit estre priée, & refuser, princesse qui devoit estre adorée, & desdaigner tels serviteurs, print le cueur d'un homme transporté, pour descharger ce qui estoit en elle importable : & ainsi que son mary s'en alloit au conseil, ou le gentil-homme pour sa jeunesse n'entroit point luy feit signe qu'il vint vers elle : ce qu'il feit, pensant qu'elle eust guelque chose à luy commander, mais en souspirant sus son bras comme femme lasse de trop de repos, le mena promener en une gallerie, ou elle luy dist : Je m'esbahis de vous, qui estes tant beau, jeune, & plein de toutes bonnes graces, comme vous avez vescu en ceste compagnie, ou il y a si grand nombre de belles dames, sans que jamais vous ayez esté amoureux, ou serviteur d'aucune. Et en le regardant du meilleur œil, qu'elle pouvoit, se teut, pour luy donner lieu de dire. Ma dame (dist-il) si j'estois digne, que vostre hautesse se peust abbaisser en moy, ce vous seroit plus d'occasion d'esbahissement, de veoir un homme si indigne que moy, presenter son service, pour en rapporter refus ou mocquerie. La Duchesse, oyant ceste sage response, l'aima plus fort que paravant, & luy jura, qu'il n'y avoit dame en sa court, qui ne fust trop heureuse, d'avoir un tel serviteur, & qu'il se pouvoit bien essayer à tel aventure : car sans peril il en sortiroit à son honneur. Le gentil-homme tenoit toujours les yeux baissez, n'osant regarder ses contenances, qui estoient assez ardentes pour faire brusler une glace. Et ainsi qu'il vouloit s'excuser, le Duc manda la Duchesse au conseil, pour quelque affaire, qui luy touchoit, ou avec un grand regret elle alla : mais le gentil-homme ne feit jamais semblant d'avoir entendu un seul mot, qu'elle luy eust dict. Dont elle se sentoit si troublée & faschée, qu'elle ne scavoit à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sotte crainte dont elle estimoit le gentil-homme trop plein. Peu de jours après, voyant qu'il n'entendoit son langage, se delibera de ne regarder crainte ny honte, mais luy declarer sa fantasie, se tenant seure, qu'une telle beauté, que la sienne, ne pouvoit estre que bien receuë: mais eust bien desiré, d'avoir l'honneur d'estre priée: toutesfois, laissa l'honneur (DD 1 v°) à part, pour le plaisir. Et apres avoir tenté, par plusieurs fois, de luy tenir semblables propos, que le premier, & ne trouvant nulle response à son gré, le tira un jour par la manche, & luy dist, qu'elle avoit à parler à luy d'affaires d'importance. Le gentil-homme, avec la reverence & humilité qu'il luy devoit, s'en alla devers elle en une fenestre profonde ou elle s'estoit retirée : & guand elle veid que nul de la chambre ne la pouvoit veoir, avec une voix tremblante entre le desir & la crainte, luy va continuer les premiers propos, le reprenant de ce qu'il n'avoit encores choisi quelque dame en sa compagnie, l'asseurant qu'en quelque lieu que ce fust, luy aideroit d'avoir bon traictement. Le gentil-homme, non moins estonné que fasché de ses paroles, luy respondit : Ma dame, j'ay le cueur si bon, que si

j'estois une fois refusé, jamais je n'aurois joye en ce monde : & je suis tel, qu'il n'y a dame en ceste court, qui daignast accepter mon service. La Duchesse rougissant, pensant qu'il ne tenoit plus à rien qu'il ne fust vaincu, luy jura, que s'il vouloit, elle sçavoit la plus belle dame de la compagnie, qui le recevroit à grand joye, & dont il auroit parfaict contentement. Helas! ma dame (luy respondit il) je ne croy pas qu'il y ayt si malheureuse & aveuglée femme en ceste honneste compagnie, qui me ait trouvé à son gré. La Duchesse, voyant qu'il ne la vouloit entendre, luy va entr'ouvrir le voile de sa passion, & pour la crainte que luy donnoit la vertu du gentil-homme, parla par maniere d'interrogation, luy disant : Si fortune ne vous avoit tant favorisé, que ce fust moy, qui vous portast ceste bonne volonté, que diriez vous ? Le gentilhomme, qui pensoit songer, d'ouyr une telle parole, luy dist le genoil à terre : Ma dame, quand Dieu me fera la grace d'avoir celle du Duc, mon maistre, & de vous, je me tiendray le plus heureux du monde : car c'est la recompense que je demande de mon loyal service, comme celuy qui est obligé, plus que nul autre, de mettre la vie pour le service de vous deux : estant seur (ma dame) que l'amour, que vous portez à mondict seigneur, est accompagné de telle chasteté & grandeur, que non pas moy, qui ne suis qu'un verm [sic] de terre, mais le plus grand prince & parfaict homme, que l'on sçauroit trouver, ne pourroit empescher l'union de vous & de mondict seigneur. Et quant à moy, il m'a nourry des mon enfance, & m'a faict tel que je suis. Parquouy il ne sçau- (DD 2 r°) roit avoir femme, fille, sœur, ou mere, desquelles pour mourir, je voulusse avoir autre pensée, que doit à son maitre un loyal & fidele serviteur. La Duchesse ne le laissa pas passer outre : & voyant qu'elle estoit en danger d'un refus deshononorable, luy rompit soudain son propos, en luy disant : O meschant glorieux fol, qui est ce qui vous en prie ? vous cuidez par vostre beauté estre aimé des mouches, qui volent : mais si vous estiez si outrecuidé, de vous adresser à moy, je vous monstrerois que je n'aime, & ne veux aimer autre que mon mary. Et les propos que je vous ay tenuz, n'ont esté que pour passer mon temps, & scavoir de voz nouvelles, & m'en mocquer, comme je fais des sots amoureux. Ma dame (dist le gentil-homme) je l'ay creu & croy, comme vous dictes. Lors sans escouter plus avant s'en alla hastivement en sa chambre, & voyant qu'elle estoit suyvie des dames, entra en son cabinet, ou elle feit un dueil, qui ne se peult raconter : car d'un costé l'amour, ou elle avoit failly, luy donna une tristesse mortelle : d'autre costé, le despit tant contre elle, d'avoir commencé un si sot propos, que contre luy, d'avoir respondu si largement, la mettoit en telle furie, qu'en une heure se vouloit deffaire, l'autre elle vouloit vivre, pour se venger de celuy, qu'elle tenoit pour son mortel ennnemy. Apres doncques qu'elle eust longuement pleuré, feignit estre malade, pour n'aller point au soupper du Duc, auquel ordinairement le gentil-homme servoit. Le Duc, qui plus aimoit sa femme que luy mesme, la vint visiter. Mais pour mieux venir à la fin qu'elle pretendoit, luy dist, qu'elle pensoit estre grosse, & que sa grossesse luy avoit faict tomber un rheume sur les yeux, dont elle estoit en grande peine. Ainsi passerent deux ou trois jours que la Duchesse garda le lict, tant triste & melencolicque, que le Duc pensa bien qu'il y avoit autre chose que la grossesse : qui le feit venir la nuict coucher avecques elle. Et luy faisant toutes les bonnes cheres qu'il luy estoit possible, cognoissant qu'il n'empeschoit en rien ses continuels soupirs, luy dist : M'amie, vous scavez que je vous porte autant d'amour, comme à ma propre vie, & que deffaillant la vostre, la mienne ne peult durer. Parquoy, si voulez conserver ma santé, je vous prie dictes moy la cause, qui vous faict ainsi souspirer : car je ne puis croire, que tel mal vous vienne seulement de grossesse. La Duchessesse, (DD 2 v°) voyant son mary tel envers elle qu'elle l'eust sceu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son despit, & embrassant son bon mary, se print à pleurer,

luy disant : Helas ! monsieur, le plus grand mal que j'aye, c'est de vous veoir tromper de ceux, qui font tant obligez à garder vostre bien & honneur. Le Duc, entendant ceste parole, eut grand desir de sçavoir pourquoy elle disoit ce propos, & la pria bien fort de luy en declarer sans crainte, toute la verité. Et apres en avoir faict plusieurs refus, luy dist : Je ne m'esbahiray jamais si les estrangers font guerres aux princes, quand ceux, qui sont les plus obligez, l'osent entreprendre si cruelle, que la perte des biens n'est rien au pris. Je le dy, monsieur, pour un tel gentil-homme (nommant celuy qu'elle hayoit) lequel, estant nourry de vostre main, eslevé & traicté plus en parent & en fils, qu'en serviteur, a osé entreprendre chose si cruelle & miserable, que de pourchasser à faire perdre l'honneur de vostre femme, ou gist celuy de vostre maison & de voz enfans. Et combien que longuement m'ait faict des mines tendans à meschante intention, si est-ce que mon cueur, qui n'a regardé qu'à vous, n'y pouvoit rien entendre, dont à la fin s'est declaré par parole. Je luy ay faict telle response, que mon estat & chasteté doit. Ce neantmoins, je luy porte telle hayne, que je ne le puis regarder. Qui est la cause de m'avoir faict demeurer en ma chambre, & perdre le bien de vostre compagnie : vous suppliant, monsieur, de ne tenir une telle peste aupres de vostre personne. Car apres un tel crime, craingnant que je vous le die, pourroit bien entreprendre pis. Voila, monsieur, la cause de ma douleur, qui me semble estre tresjuste & digne, que promptement vous plaise y donner ordre. Le Duc, qui d'un costé aimoit sa femme, & se sentoit fort injurié, d'autre costé aimant son serviteur, duquel il avoit tant experimenté la fidelité, qu'à peine pouvoit il croire ceste menson- ge estre verité, fut en grand peine: & remply de colere s'en alla en sa chambre, & manda au gentil homme qu'il n'eust plus à se trouver devant luy, mais qu'il se retirast à son logis pour quelque temps. Le gentil-homme ignorant ceste occasion, fut tant ennuyé, qu'il n'estoit possible de plus, scachant avoir merité le contraire d'un si mauvais traictement. Et comme celuy qui estoit asseuré de son cueur, & de ses œuvres, envoya un sien compa-(DD 3 r°) gnon parler au Duc, & porter une lettre, le supliant treshumblement, que, si par mauvais rapport il estoit eslongné de sa presence, il lui pleust suspendre son jugement, jusques après avoir entendu de lui la verité du faict, & gu'il trouveroit gu'en nulle sorte il ne l'avoit offensé. Voyant ceste lettre le Duc rappaisa un peu sa colere, & secrettement l'envoya guerir en sa chambre, auquel dist d'un visage furieux : Je n'eusse jamais pensé, que la peine, que j'ay prinse de vous nourrir comme enfant, se deust onvertir en repentance de vous avoir tant advancé, vu que vous m'avez pourchassé ce qui m'a esté plus dommageable, que la perte de ma vie & des biens, d'avoir voulu toucher à l'honneur de celle, qui est la moitié de moy, pour rendre ma maison & ma lignée infame jusques à jamais. Vous pouvez bien penser, que telle injure me touche si avant au cueur, que, si ce n'estoit le doute que je fais, s'il est vray ou non, vous fussiez desja au fonds de l'eau, pour vous rendre en secret la punition du mal, qu'en secret vous m'avez pourchassé. Ce gentil-homme ne fut point estonné de ses propos : car son innocence le faisoit constamment parler, & le supplia lui vouloir dire qui estoit son accusateur : car telles paroles se doivent plus justifier avec la lance, qu'avec la langue. Vostre accusateur, dist le Duc, ne porte autres armes que la chasteté, vous asseurant que nul que ma femme mesmes ne me l'a dict, me suppliant de lui faire vengeance de vous. Le pauvre gentil-homme, voyant la grande malice de la dame, ne la voulant toutesfois accuser, respondit : Monsieur, ma dame peult dire ce qu'il luy plaist, vous la cognoissez mieux que moy, & savez si je l'ai vue hors de vostre compagnie, si non une fois qu'elle parla bien peu à moy. Vous avez aussi bon jugement que prince, qui soit en la chrestienté. Par parquoy je vous supplie, monsieur, jugez si vous avez jamais vu en moy contenance, qui vous ait pu

engendrer guelgue soupcon. Si est-ce un feu, qui ne se peult tant longuement couvrir que quelque fois ne soit cogneu de ceux qui ont pareille maladie. Vous suppliant, monsieur, croire deux choses de moi : l'une, que je vous suis si loyal, que quand ma dame vostre femme seroit la plus belle creature du monde, si n'auroit amour la puissance de mettre tache en mon honneur & fidelité : l'autre est, que quand elle ne seroit point vostre femme, c'est celle que je veiz oncques, (DD 3 v°) dont je serois aussi peu amoureux : & y en a assez d'autres, ou je mettrois plustost ma fantasie. Le Duc commença à s'adoucir oyant ce veritable propos, & luy dist : Aussi ne l'ay-je pas creu : parquoy faictes comme vous avez accoustumé, vous asseurant, que, si je cognois la verité de vostre costé, vous aimeray mieux que je ne feis oncques : aussi par le contraire, vostre vie est en ma main : dont le gentilhomme le mercia, se soumettant à toute peine & punition, s'il estoit trouvé coulpable. La Duchesse, voyant le gentil-homme servir, comme il avoit accoustumé, ne le peust porter en patience, mais dist à son mary : Ce seroit bien employé, monsieur, si vous estiez empoisonné, veu qu'avez plus de fiance en voz ennemis mortels, qu'en voz amis. Je vous prie, m'amie, ne vous tourmentez point de cest affaire : car si je cognois que ce que ce que m'avez dict soit vray, je vous asseure qu'il ne demeurera pas en vie vingt quatre heures : mais il m'a tant juré le contraire (veu aussi que jamais ne m'en suis apperceu) que je ne le puis croire, sans grande preuve. En bonne foy, monsieur, luy dist elle, vostre bonté rend sa meschanceté plus grande. Voulez vous plus grande preuve, que de veoir un homme tel, que luy, sans avoir bruit d'estre amoureux ? Croyez, monsieur, que sans la haulte entreprinse, qu'il avoit mise en sa teste de me servir, il n'eust tant demeuré à trouver maistresse. Car oncques jeune homme ne vesquit en si bonne compagnie ainsi solitaire qu'il faict, sinon qu'il ait le cueur en si hault lieu, qu'il se contente de sa vaine esperance : & puis que vous pensez qu'il ne vous cele nulle verité, je vous supplie mettez le à serment de son amour : car s'il en aime une autre, je suis contente que vous le croyez : sinon, pensez que je dy vérité. Le Duc trouva les raisons de sa femme tres bonnes, & mena le gentil-homme aux champs, auquel il dist: Ma femme continuë tousjours son opinion, & m'alleque une raison, qui me cause un grand soupcon contre vous : c'est, que l'on s'esbahist, que, vous estant si honneste & jeune, n'avez jamais aimé, que l'on ayt sceu : qui me faict penser, que vous avez l'opinion qu'elle dict, l'esperance de laquelle vous rend si content, que ne pouvez penser en autre femme. Parquoy je vous prie comme amy, & commande comme maistre, que vous ayez à me dire si vous estes serviteur de nulle dame de ce monde. Le pauvre gentil-homme, combien qu'il eust bien (DD 4 r°) voulu differer & dissimuler son affection autant qu'il tenoit chere sa vie, fut contrainct, voyant la jalousie de son maistre, luy jurer que véritablement il en aimoit une, de laquelle la beauté estoit telle, que celle de la Duchesse, & de toute sa compagnie n'estoit que laydeur & difformité au pris : le suppliant de ne le contraindre jamais de la luy nommer : car l'accord de luy & de s'amie estoit de telle forte, qu'il ne se pouvoit rompre, sinon par celuy qui premier le declareroit. Le Duc luy promist de ne l'en presser point, & fut tant content de luy, qu'il luy feit meilleure chere qu'il n'avoit encores faict. Dont la Duchesse s'apperceut tresbien, & usant de finesse accoustumée, meit peine d'entendre l'occasion. Ce que le Duc ne luy cela. Dont avecques sa vengeance s'engendra une forte jalousie, qui la feit supplier le Duc de commander à ce gentil-homme de luy nommer ceste amie, l'asseurant que c'estoit mensonge, & le meilleur moyen que l'on pourroit trouver pour l'asseurer de son dire: mais que s'il ne luy nommoit celle, qu'il estimoit tant belle, il estoit le plus sot prince du monde, s'il adjoustoit foy à sa parole. Le pauvre seigneur, duquel la femme tournoit l'opinion omme il luy plaisoit, s'en alla promener tout seul avec ce

gentil-homme, luy disant qu'il estoit encores en plus grande peine qu'il n'avoit esté : car il doutoit fort, qu'il luy avoit baillé une excuse, pour le garder de soupçonner la verité, qui le tourmentoit plus que jamais. Parquoy luy pria tant qu'il estoit possible, de luy declarer celle qu'il aimoit si fort. Le pauvre gentil-homme le supplia de ne le contraindre à faire une telle faute envers celle qu'il aimoit si fort, que de luy rompre une promesse, qu'il avoit tenuë si long temps, & de luy perdre en un jour ce qu'il avoit conservé plus de sept ans : & qu'il aimeroit mieux endurer la mort, que de faire un tel tort à celle, qui luy estoit si loyale. Le Duc, voyant qu'il ne luy vouloit dire, entra en une si forte jalousie, que avecques un visage furieux, luy dist : Or choisissez des deux choses l'une, de me dire celle que vous aimez plus que toutes, ou de vous en aller banny des terres ou j'ay authorité : à la charge que, si je vous y trouve huit jours passez, je vous feray mourir de cruelle mort. Si jamais douleur saisit le cueur d'un loyal serviteur, elle print celuy de ce pauvre gentilhomme, lequel pouvoit bien dire, Angustie sunt mihi undique : (DD 4 v°) car d'un costé, voyant qu'en disant verité, il perdoit s'amie, si elle sçavoit que par sa faulte lui failloit de promesse : aussi qu'en ne la confessant, il estoit banny du païs ou elle demeuroit, & n'avoit plus de moyen de la veoir : ainsi pressé de deux costez, luy vint une sueur froide, comme à celuy, qui par tristesse approchoit de la mort. Le Duc, voyant sa contenance, jugea qu'il n'avoit nulle dame fors que la sienne, & que pour n'en pouvoir nommer une autre, il enduroit telle passion. Parquoy luy dist assez rudement : si vostre dire estoit veritable, vous n'auriez tant de peine à me le declarer : mais je croy que vostre offense vous tourmente. Le gentil-homme picqué de cette parole & poulsé de l'amour qu'il luy portoit, se delibera de luy dire vérité, se confiant que son maistre estoit tant homme de bien, que pour rien ne le voudroit reveler. Et se mettant à genoux devant luy, les mains joinctes, luy dist : Monsieur, l'obligation que j'ay à vous, & la grande amour, que je vous porte, me forcent plus que la peur de nulle mort : car je vous voy en telle fantasie & faulse opinion de moy, que, pour vous oster d'une si grande peine, je suis deliberé de faire ce que, pour nul tourment, je n'eusse faict : vous suppliant, monsieur, en l'honneur de Dieu me jurer en foy de prince & de chrestien, que jamais vous ne revelerez le secret, que (puis qu'il vous plaist) je suis contrainct de dire. A l'heure le Duc luy jura tous les sermens, dont il se peut adviser, de jamais à creature du monde n'en reveler rien, ne par parole, ne par effect, ne par contenance. Le gentil-homme se tenant asseuré d'un si vertueux prince, comme il le cognoissoit, alla bastir le commencement de son malheur, en lui disant : Il y a sept ans passez, mon seigneur, qu'ayant cogneu vostre niece estre vefue et sans party, j'ay mis peine d'acquerir sa bonne grace. Et pour ce que je n'estois de maison pour l'espouser, je me contentois d'estre envers elle receu pour serviteur, ce que j'ay esté ; Et dieu a voulu que nostre affaire jusque icy a esté conduit si sagement, que jamais homme ou femme, qu'elle & moy, n'en a rien entendu, sinon vous, mon seigneur, entre les mains duquel je mets ma vie & mon honneur, vous suppliant le tenir secret, & n'en avoir en moindre estime madame, vostre niece : car je ne pense sous le ciel une plus parfaicte & chaste creature. Qui fut bien aise, ce fut le Duc : car cognoissant la tres-(EE 1 r°) grande beauté de sa niece, ne douta point qu'elle ne fut plus agreable que sa femme : mais ne pouvant entendre qu'un tel mistere se pleust conduire sans moyen, le pria de luy dire comment il la pouvoit veoir. Le gentil-homme luy compta, comme la chambre de sa dame failloit dedans un jardin, & que, le jour qu'il y devoit aller, on laissoit une petite porte ouverte, par où il entroit à pied, jusques à ce qu'il oyoit jappé un petit chien, que la dame laissoit aller par le jardin, quand toutes ses femmes estoient retirées, & à l'heure il s'en alloit parler avec elle toute la nuict, et au partir lui assignoit jour, qu'il y devoit retourner, ou sans trop grandes excuses

n'avoit encores failly. Le Duc qui estoit le plus curieux homme du monde, & qui en son temps avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupçon, que pour entendre une si estrange histoire, le pria se le mener avecques luy la première fois, non comme maistre, mais comme compagnon. Le gentil-homme, pour en estre si avant, luy accorda. Dont le Duc fut aisé, que s'il eust gaigné un royaume, & feignant s'en aller reposer en sa garderobbe, feit venir deux chevaux pour luy & le gentil-homme, & toute la nuict se meirent en chemin pour aller où sa niece se tenoit, laissans leurs chevaux hors la closture. Le gentil-homme feit entrer le Duc au jardin par le petit huys, le priant demeurer derriere un gros noyer duquel lieu il pouvoit veoir, s'il disoit vray, ou non. Ils n'eurent guieres demeuré au jardin, que le petit chien commença à japper & le genti-homme marcha devers la tour, où sa dame ne faillit à venir au devant de luy, & le saluant & l'embrassant luy dist qu'il sembloit avoir esté mil ans sans le veoir. Et à l'heure entrerent dedans la chambre, qu'ils laisserent ouverte, où le Duc entra secrétement après eux, car il n'y avoit aucune lumiere : lequel entendant tout le discours de leur chaste amitié, se tint plus que satisfaict, & attendit là non trop longuement ; car le gentil-homme dist à sa dame, qu'il estoit contraint de retourner plustost qu'il n'avoit accoustumé, pource que le Duc devoit des quatre heures aller à la chasse, où il n'osoit faillir. La dame, qui aimoit mieux son honneur que son plaisir, ne le voulut retarder de faire son devoir : car la chose que plus elle estimoit en leur honneste amitié, c'estoit, qu'elle estoit secrette devant tous les hommes. Ainsi se partit ce gentil-homme à une (EE 1 v°) heure apres minuit, & le Duc sortit devant, & monterent à cheval; & s'en retournerent d'ou ils etaient venus, & par les chemins le Duc juroit incessamment au gentil-homme qu'il aimeroit mieux mourir, que de jamais reveler son secret : & print telle fiance & amour en luy, qu'il n'y avoit nul en sa court, qui fust plus en sa grace : dont la Duchesse devint toute enragée. Mais le Duc luy deffendit de jamais plus luy en parler et qu'il en savoit la verité, il se tenoit pour content : car la dame qu'il aymoit estoit plus aimable qu'elle. Ceste parole navra si avant le cueur de la Duchesse, qu'elle en print une maladie pire que la fievre. Le Duc l'alla veoir pour la consoler, mais il n'y avoit ordre, s'il ne luy disoit, qui estoit ceste belle dame tant aimée. Dont elle luv faisoit une vie importune, & le pressa tant, que le Duc s'en alla hors de la chambre, luy disant : si vous me tenez plus tels propos, nous nous separerons d'ensemble. Ces paroles augmenterent la maladie de la Duchesse, qui feignoit bouger son enfant, dont le Duc fut si joyeux, qu'il s'en alla coucher avec elle. Mais à l'heure qu'elle le veid plus amoureux d'elle, se tournoit de l'autre costé, luy disant : Je vous supplie, monsieur, puis que vous n'avez amour à femme ne enfans, nous laisser mourir tous deux. Et avec ces paroles jetta tant de larmes & de cris que le Duc eut grand peur qu'elle perdist son fruit. Parquoy la prenant entre ses bras, la pria de luy dire que c'estoit gu'elle vouloit, & gu'il n'avoit rien qui ne feust pour elle. Ha, monsieur (ce luy respondit elle en pleurant) quelle esperance puis-je avoir, que vous fissiez pour moy une chose difficile, quand la plus facile & raisonnable du monde, vous ne la voulez pas faire, qui est de me dire l'amie du plus meschant serviteur que vous eustes oncques? Je pensois, que vous & moi ne fussion qu'un cueur : mais maintenant je cognois bien, que vous me tenez pour une estrangere, veu que voz secrets, qui ne doivent estre celez, vous les cachez comme à une personne ennemie. Helas, monsieur! Vous m'avez dit tant de choses grandes et secrettes desquelles n'avez jamais entendu que j'aye parlé. Vous avez tant experimenté ma volonté egale à la vostre, que ne devez douter, que je ne sois plus vous mesme, que moy. Et si vous avez juré de ne jamais ne dire à autruy le secret du gentil-homme, en le me disant, ne faillez à vostre serment : car je ne suis ny ne peux (EE 2 r°) estre autre que vous. Je vous ay en mon cueur. Je vous tiens

entre mes bras. I'ay un enfant en mon ventre, auguel vous vivez, & ne puis avoir vostre amour, comme vous avez le mien. Mais tant plus je vous suis loyale & fidele, tant plus vous m'estes cruel & austere : qui me faict mille fois desirer le jour par une soudaine mort delivrer votre enfant d'un tel pere, & moy d'un tel mary : ce que j'espere faire bien tost, puis que preferez un serviteur infidele à vostre femme, telle que je vous suis, & à la vie de la mere, & d'un fruict, qui est vostre, lequel s'en va perir, ne pouvant obtenir de vous, ce que plus je desire sçavoir. Ce disant, embrassa & baisa son mary, arrousant tout son visage de ses larmes, avec tels cris & souspirs, que le bon prince, qui craignoit perdre sa femme & enfant tout ensemble, se delibera de luy dire vray : mais luy jura que, si elle le reveloit à creature du monde, elle ne mourroit d'autre main que de la sienne. A quoy elle se condamna, & accepta la punition. A l'heure le pauvre mary decu luy racompta tout ce qu'il avoit vecu, depuis un bout jusqu' à l'autre : dont elle feit semblant d'etre fort contente, mais en son cueur pensoit bien le contraire. Toutesfois pour la crainte du Duc, dissimula le mieux qu'elle peust sa passion. Et le jour d'une grande feste, que le Duc tenoit sa court, ou il avoit mandé toutes les dames du païs, & entre autres sa niece : apres le festin, les dances commenceront, ou chacun feit son devoir. Mais la duchesse, qui estoit tourmenté, voyant la beauté & bonne grace de sa niece, ne se pouvoit resjouir, & moins garder son despit de paroistre. Car ayant appellé toutes les dames, quelle feit asseoir aupres d'elle, commença à relever propos d'amour, & voyant que sa niece ne parloit point, luy dist, avec un coeur crevé de jalousie : Et vous belle niece, est il possible, que votre beauté soit sans amy ou serviteur? Ma dame (luy respondit elle) ma beauté ne m'a point faict de tel acquest : car depuis la mort de mon mary, n'ay voulu avoir d'autres amis que ses enfants, dont je me tiens pour contente. Belle niece, belle niece (luy respondit la Duchesse, par un extreme despit) il n'y a amour si secrete, qui ne soit sçeuë, ny petit chien si affetté ny faict à la main, duquel on n'entende le japper. Je vous laisse penser, mes dames, quelle douleur sentit au coeur cette pauvre dame, voyant une chose tant couverte, etre à son deshonneur declarée. L'honneur si songneu- (EE 3 r°) gneusement gardé, et si malheureusement perdu, la tourmentoit : mais encores plus le soupçon, qu'elle avoit, que son amy luy eust failly de promesse. Ce qu'elle ne pensoit jamais qu'il peust faire, sinon pour aimer quelque dame plus belle qu'elle, à laquelle force d'amour auroit faict declarer tout son faict. Toutesfois sa vertu fut si grande, qu'elle n'en feit un seul semblant, et respondit en riant, qu'elle ne s'entendoit point au langage des bestes. Et sous ceste sage dissimulation, son cueur fut si pressé de tristesse, qu'elle se leva : et passant par la chambre de la Duchesse, entra dedans une garderobe, ou le Duc, qui se pourmenoit, la veid entrer. Et quand la bonne dame se trouva en lieu ou elle pensoit estre seule, se laissa tomber dessus un lict, avec une si grande foiblesse, que une damoiselle, qui s'estoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, regardant au travers du rideau qui ce pouvoit estre. Mais voyant que c'estoit la niece du Duc, laquelle pensoit estre seule, n'osa luy dire rien, et l'escouta, le plus paisiblement qu'elle peut. Et la pauvre dame avecques une voix demie morte, commença à se plaindre et dire : O malheureuse! quelle parlole est-ce que j'ay ouye? quel arrest de ma mort ay-je entendu ? Quelle sentence de ma fin ay-je receuë ? O le plus aimé, qui oncques fut! est-ce la recompense de ma chasteté honneste, et vertueux amour ? O mon cueur ! avez vous faict une si perilleuse election, de choisir pour le plus loyal, le plus infidele? pour le plus veritable, le plus feint? pour le plus secret, le plus mesdisant ? Helas! est-il possible, qu'une chose cachée aux yeux de tous les humains, ayt esté revelée à ma dame la Duchesse ? Helas! mon petit chien tant bien apprins, le seul moyen de ma longue et vertueuse amitié, ce n'a pas esté vous, qui m'avez decelée :

mais celuy, qui a la voix plus criante, que le chien, et le cueur plus ingrat, que nulle beste. C'est luy, qui contre son serment et sa promesse a descouvert l'heureuse vie (sans tenir tort à personne) que nous avons longuement menée. O mon amy ! l'amour duquel seul est entrée dedans mon cueur, avec lequel ma vie a esté conservée, fault il maintenant qu'en vous declarant mon mortel ennuy, mon honneur soit mis au vent ? mon corps en la terre ? mon ame ou eternellement elle demeurera? La beauté de la Duchese, est elle si extreme, qu'elle vous a transmué, comme faisoit celle de Circes ? Vous (EE 3 r°) a elle faict venir de vertueux, vicieux ? & de bon, mauvais ? & d'homme, beste cruelle ? O mon amy ! combien que vous me faillez de promesse, si vous tiendray-je la mienne : c'est, de jamais plus ne vous veoir apres la divulgation de nostre amitié : & aussi ne pouvant vivre sans vostre veuë, je m'accorde volontiers à l'extreme douleur que je sens : à laquelle ne veux chercher remede, ne par raison, ne par medecine : car la mort seule, y mettra la fin : qui me sera trop plus plaisante, que de demeurer au monde sans amy, sans honneur, & sans contentement. La guerre, ou la mort, ne m'ont point osté mon amy : mon peché, ne ma coulpe, ne m'ont point osté mon honneur : ma faulte, ne mon demerite, ne m'ont faict perdre mon contentement : mais c'est l'infortune cruelle, qui rend ingrat le plus obligé de tous les hommes, qui m'a faict recevoir le contraire de ce que j'avois desservy. Helas, ma dame la Duchesse! quel plaisir vous a esté, quand par mocquerie m'avez allegué mon petit chien? Or jouïssez vous du bien, qui à moy seule appartient. Vous vous mocquez de celle, qui pensoit, par bien celer & vertueusement aimer, estre exempte de toute mocquerie. O que ce mot m'a serré le cueur, qu'il m'a faict rougir de honte, & pallir de jalousie? Helas, mon cueur! je sens bien, que n'en pouvez plus : l'amour mal recogneu vous brusle, la jalousie & le tort, que lon vous tient, vous glace & amortit, par despit & regret, ne permettant de vous donner consolation. Helas, mon ame ! par trop avoir adoré la creature, avez oublié le Createur. Il vous fault retourner entre les mains de celuy, duquel l'amour vaine vous avoit ravie. Prenez confiance, mon ame, de le trouver meilleur pere, que vous n'avez trouvé amy celuy, pour lequel l'avez souvent oublié. O mon Dieu mon Createur! qui estes le vray et parfaict amy, par la grace duquel l'amour, que j'ay portée à mon amy, n'a esté tachée de nul vice, sinon de trop aimer, je supplie vostre misericorde de recevoir l'ame & l'esprit de celle, qui se repent avoir failly à vostre premier & juste commandement. Et par le merite de celuy duquel l'amour est incomprehensible, excusez la faulte, que trop d'amour m'a faict faire : car en vous seul j'ay ma parfaicte confiance. Et à Dieu, mon amy, duquel le nom sans effect me creve le cueur. A ceste parole se laissa tomber toute à l'envers, & luy devint la couleur blesme, & les levres bleuës, (EE 3 v°) & les extremitez froides. En cest instant, arriva à la sale le gentil-homme, qui l'aimoit, & voyant la Duchesse, qui dançoit avecques les dames, regarda par tout ou estoit l'amie : mais ne la voyant point, entra en la chambre de la Duchesse, & trouva le Duc, qui se pourmenoit, leguel, devinant sa pensée, luy dist à l'oreille : elle est allée en ceste garderobbe, & sembloit qu'elle se trouvoit mal. Le gentil-home luy demanda s'il luy plaisoit bien, qu'il y allast. Le Duc l'en pria. Ainsi qu'il entra dedans la garde-robbe, la trouva, qui estoit au dernier pas de sa mortelle vie. Laquelle il embrassa, luy disant: qu'est cecy, m'amie? me voulez vous laisser? La pauvre dame, oyant la voix, que tant bien elle cognoissoit, print un petit de vigueur, & ouvrit l'oeil, regardant celuy qui estoit cause de sa mort. Mais en ce regard, l'amour & le despit accreurent si fort, qu'avec un piteux souspir rendit son ame à Dieu. Le gentil-homme plus mort que la mort, demanda à la demoiselle comment ceste maladie l'avoit prinse, laquelle luy compta tout du long, & les paroles qu'elle luy avoit ouy dire. A l'heure il cogneut, que le Duc avoit révélé son secret à sa femme dont il sentit une telle fureur,

qu'embrassant le corps de l'amie, l'arrousa longuement de ses larmes en disant : O moy traistre, meschant, & malheureux ami! pourquoy est-ce que la punition de ma trahison, n'est tombée sur moy, & non sur elle, qui est innocente? Pourquoy le ciel ne me fouldroya il le jour, que ma langue révéla la secrette & vertueuse amitié de nous deux, pour jamais? Pourquoy la terre ne s'ouvrit elle, pour engloutir ce faulseur de foy? Ma langue, punie sois tu, comme celle du mauvais riche, en enfer. O mon cueur, trop craintif de mort & banissement! Deschiré sois tu des aigles perpetuellement, comme celuy d'Ixion. Helas m'amie! le malheur des malheurs le plus malheureux qui oncques fut m'est advenu : vous cuidant garder, je vous ay perdue : vous cuidant veoir longuement vivre, avec honnesteté & plaisant contentement, je vous embrasse morte, mal contente de moy, de mon cueur & de ma langue, jusques à l'extrémité. O la plus loyale & fidele femme qui fut oncques! Je passe condemnation, d'estre le plus muable, desloyal & infidèle de tous les hommes. Je me vouldrois volontiers plaindre du Duc, sous la promesse duquel je me suis confié, esperant par la faire durer nostre heureuse vie. Helas ! je de- (EE 4 r°) vois scavoir, que nul ne pouvoit garder mon secret mieux que moy mesme. Le Duc a plus de raison de dire le sien à sa femme, que moy le mien à luy. Je n'accuse que moy seul, de la plus grande meschanceté, qui oncques fut commise entre amis. Je devois endurer d'estre jetté en la riviere, comme il me menaçoit : au moins, m'amie, tu fusses demeurée vive, & moy glorieusement mort, observant la loy, que vraye amitié commande : mais l'ayant rompue, je demeure vif, & vous, par aimer parfaictement, estes morte: car vostre cueur tant pur & net, n'a sceu porter sans mort, de sçavoir le vice, qui estoit en vostre amy. O mon Dieu! pourquoy me creastes vous homme, ayant l'amour si legiere, & cueur tant ignorant ? Pourquoy ne me creastes vous le petit chien, qui a fidelement servy sa maistresse ? Helas! Mon petit amy, la joye, que me donnoit vostre japper, est tournée en mortelle tristesse, puis que par moy autre que nous deux a ouy vostre voix. Si est ce, m'amie, que l'amour de la Duchesse, ne de femme vivante, ne m'a faict varier : combien que plusieurs fois la meschante m'en ait requis & prié : mais ignorance m'a vaincu, pensant à jamais asseurer vostre amitié : toutesfois, pour ceste ignorance je ne laisse d'estre coulpable : car j'ay revelé le secret de m'amie, j'ay faulsé ma promesse, qui est la seule cause, dont je la voy morte devant mes yeux. Helas, m'amie! me sera la mort moins cruelle qu'à vous, qui par amour a mis fin à vostre innocente vie ? Je croy, qu'elle ne daigneroit toucher à mon infidele & miserable cueur : car la vie deshonorée, & la memoire de ma perte, par ma faulte, est plus importable, que dix mille morts. Helas, m'amie! Si quelqu'un, par malheur ou malice, vous eust osé tuer, promptement j'eusse mis la main à l'espée, pour vous venger. C'est donc raison, que je ne pardonne à ce meurtrier, qui est cause de vostre mort, par un acte, qui est plus meschant, que de vous donner un coup d'espée. Si je sçavois un plus meschant bourreau que moi-mesmes, je le prierois d'executer vostre trai- stre amy. O amour ! par ignoramment aimer, je vous ay offensé. Aussi ne me voulez secourir, comme vous avez faict celle, qui a gardé toutes voz loix. Et n'est pas raison, que par un si honneste moyen je dessine : mais il est raisonnable, que ce soit par ma propre main : & puis qu'avec mes larmes j'ay lavé vostre visage, & avec ma langue vous ay requis pardon: il ne reste plus, qu'avec ma (EE 4 v°) main je rende mon corps semblable au vostre, & laisse aller mon ame ou la vostre ira : sachant qu'un amour vertueux & honneste n'a jamais fin en ce monde ne en l'autre. Et à l'heure se levant de dessus le corps, comme un homme forcené & hors du sens, tira son poignard, & par grande violence s'en donna au travers du cueur. Et de rechef print l'amie entre ses bras, la baisant par telle affection qu'il sembloit plus estre attainst d'amour que de la mort. La

damoiselle voyant le coup, s'en courut à la porte crier à l'aide. Le Duc oyant le cry, & doutant le mal de ceux qu'il aimoit, entra le premier dedans la garderobbe, & voyant ce piteux couple, s'essaya de les separer pour sauver, s'il lui eust esté possible, le gentil-homme. Mais il tenoit l'amie si fermement, qu'il ne fut possible de la luy oster, jusques à ce qu'il fust trespassé. Toutesfois entendant le Duc qui parloit à luy : Helas! & qui est cause de cecy? Avec un regard furieux, lui respondit: Ma langue, & la vostre, monsieur. Et ce disant trespassa, le visage joint à celuy de l'amie. Le Duc desirant en entendre plus avant, contraignit la damoiselle de dire ce qu'elle en avoit vu & entendu, ce qu'elle feit tout au long sans en espargner rien. Coignoissant à l'heure le Duc qu'il estoit cause de tout le mal, se jetta dessus les deux amans morts, & avec grands cris & pleurs, leur demanda pardon de sa fauste, en les baisant tous deux par plusieurs fois : & puis tout furieux se leva, tirant le poignard du corps du gentil-homme. Et tout ainsi qu'un sanglier estant navré d'un espieu, court d'impetuosité contre celuy, qui a faist le coup : ainsi s'en alla le Duc, chercher celle, qui l'avoit navré jusques au fond de son ame : laquelle il trouve dansant en la sale, plus joyeuse qu'elle n'avoit accoustumé, comme celle qui pensoit estre bien vengée de la niece du Duc. Le Duc la print au milieu de la dance & luy dist : Vous avez prins le secret sur vostre vie, & sur vostre vie tombera la punition. En ce disant, la print par la coiffure, & luy donné du poignard dedans la gorge dont la compagnie fut si estonnée, que l'on pensoit, que le Duc fust hors du sens. Mais apres avoir parachevé ce qu'il vouloit, assembla tous ses serviteurs dedans la sale, & leur racompta l'honneste & piteuse histoire de la niece, & le meschant tour que luy avoit faict la femme : qui ne fut sans faire pleurer les assistants. Apres, le Duc ordonna, que sa femme fust enterrée en (FF 1 r°) une abbaye, qu'il fonda. Et feit faire une belle sepulture, ou les corps de sa niece et du gentil-homme furent mis ensemble, avec un epitaphe de la tragedie de leur histoire. Et le Duc entreprint voyage contre les Turcs, ou Dieu le favorisa tant, qu'il en rapporta honneur et profit. Et trouvant à son retour son fils aisné suffisant pour gouverner son bien, s'en alla rendre religieux en l'abbaye, ou sa femme estoit enterrée, et les deux amans, ou il passa sa vieillesse heureusement avec Dieu. Voyla, mes dames, l'histoire que vous m'avez prié vous racompter, que je cognois bien à voz yeux, n'avoir esté entendue, sans compassion. Il me semble que devez tirer exemple de cecy, pour vous garder de mettre votre affection aux hommes. car quelque honneste & vertueuse qu'elle soit, elle a tousjours à la fin quelque mauvais deboire. Et vous voyez encores, que sainct Paul ne veult, que les gens mariez ayent ceste grande amour ensemble : car d'autant que nostre cueur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'eslongne il de l'affection celeste : & plus l'amour est honneste et vertueuse, et plus difficile en est à rompre le lien. Qui me faict vous prier, mes dames, de demander à toute geure à Dieu son sainct Esprit, par lequel vostre cueur soit tant enflammé en l'amour de Dieu, que nous n'ayez point de peine à la mort, de laisser ce que vous aimez trop en ce monde. Puis que l'amour estoit si honneste (dist Hircan) comme vous nous la peignez, pourquoy la failloit il tenir secrette ? Pource (dict Parlamente) que la malice des hommes est telle, que jamais ne pensent, que grand amour soit joinct à honnesteté. Car ils jugent les hommes et les femmes vertueux selon leurs passions, et pour ceste occasion est besoing, que si une femme a quelque bon amy outre ses plus grands et prochains parens, qu'elle parle à luy secretement, si elle y veut bien parler longuement : car l'honneur d'une femme est aussi bien mis en dispute, pour aimer par vertu, comme par vice : veu que l'on ne se prend qu'à ce que l'on void. Mais, dist Guebron, quand ce secret là est decelé, on y pense beaucoup pis. Je le vous confesse, dist Longarine, parquoy le meilleur est, n'aimer point. Nous appellons de

ceste sentence, dist Dagoucin: car si nous pensions les dames estre sans amour, nous voudrions estre sans vie. J'entends gu'ils ne vivent que pour l'acquerir. Et encores (FF 1 v°) que ce n'advienne point, l'esperance les soustient, & leur faict faire cent mille choses honnorables, jusques à ce que vieillesse change ces honnestes passions en autres peines. Mais qui penseroit, que les femmes n'aimassent point, il faudroit au lieu d'hommes d'armes, faire des marchands : & en lieu d'acquerir honneur, ne penser qu'à amasser du bien. Doncques, dist Hircan, s'il n'y avoit point de femmes, vous voudriez dire, que nous serions tous meschans, comme si nous n'avions cueur, que celuy qu'elles nous donnent. Mais je suis bien de contraire opinion, & pense qu'il n'est rien, qui abbate plus le cueur d'un homme, que de hanter, ou trop aimer les femmes. Et pour ceste occasion defendoient des Hebrieux, que l'année, que l'homme seroit marié, n'allast point à la guerre : de peur que l'amour de sa femme le retirast des hazards, que l'on y doit chercher. Je trouve, dist Saffredent, ceste loy sans grande raison : car il n'y a rien, qui face plustost faillir l'homme de sa maison, que d'estre marié. Pource que la guerre de dehors n'est pas plus importable, que celle de dedans. Et croy que pour donner desir aux hommes d'aller en pays estrange, & ne s'amuser à leurs foyers, il les faudroit marier. Il est vray, dist Emarsuitte, que le mariage leur oste le soing de leur maison : car ils s'en fient à leurs femmes, & ne pensent qu'à acquerir honneur, estant sueurs que leurs femmes auront assez de soing du profit. Saffredent luy respondit : En quelque sorte que ce soit, je suis bien aise que vous estes de mon opinion. Mais, dist Parlamente, vous ne debatez de ce, qui est plus à considerer : c'est, pourquoy le gentil-homme, qui estoit cause de tout le mal, ne mouroit aussi tost de desplaisir, comme elle, qui estoit innocente. Nomerside luy dist : C'est, pource que les femmes aiment mieux, que les hommes. Mais, ce dist Simontault, pource que la jalousie des femmes, & le desir, les fait crever sans savoir pourquoy, & la prudence des hommes, les faict enquerir de la verité : laquelle cogneue par bon sens, monstre leur grand cueur : comme feit le gentil-homme, qui, apres avoir entendu qu'il estoit l'occasion du mal de s'amie, monstra combien il aimoit sans espargner sa propre vie. Toutesfois, dits Emarsuitte, elle mourut par vraye amour : car son ferme & loyal cueur, ne pouvoit endurer d'estre si villainement trompé. Ce fut la jalousie (dist (FF 2 r°) Simontault), qui ne donna lieu à la raison, & parce qu'elle creut le mal, qui n'estoit point en son amy tel, comme elle pensoit. Sa mort fut contraincte, car elle n'y pouvoit remedier : mais celle de son amy fut volontaire, apres avoir cogneu son tort. Si fault il, dist Nomerfide, que l'amour soit grand, qui cause une telle douleur. N'en ayez point de peur, dist Hircan : car vous ne mourrez point d'une telle fievre. Non plus, dist Nomerfide, que vous ne vous tuerez, apres avoir cogneu vostre offence. Parlamente, qui doutoit le debat estre à ses despens, leur dist en riant : C'est assez que deux soient morts d'amour, sans que l'amour en face battre deux autres. Car voila le dernier son de vespres, qui nous departira, vueillez ou non. Par son conseil, la compaignie se leva, & s'en allerent ouyr vespres, n'oblians en leurs bonnes prieres les ames des vraiz amans, pour lesquelles, les religieux de leur bonne volonté dirent un De profundis. Et tant que le soupper dura, n'eurent autre propos, que de ma dame du Verger : & apres avoir un peu passé leur temps ensemble, chacun se retira en sa chambre. Et ainsi meirent fin à la septiesme journée.

FIN DE LA SEPTIESME JOURNEE DES NOVVELLES DE LA ROYNE DE NAVARRE. (FF 2 v°)

Transcripteur.riceTranscription élaborée par les étudiants du Master de Lettres-CLE de l'UHA 2020-2021

Chargé.e de la révisionTranscription relue par les étudiants du Master de Lettres-

Analyse de la nouvelle

Analyse des personnages-types

- Amant discret
- Duchesse jalouse
- Duc loyal
- Maîtresse discrète
- Petit chien

Lieu(x) du récitBourgogne, Fr

Informations sur la notice

Responsable de la noticeRéach-Ngô, Anne (encadrement pédagogique) ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle) Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Marguerite d'Angoulême, Texte: 1559 Vincent Sertenas Heptaméron N70, 1559

Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 16/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/tragiques-inventions/items/show/326

Notice créée par <u>Anne Réach-Ngô</u> Notice créée le 12/04/2021 Dernière modification le 20/05/2023

iournée, la nous vouloir compter. le ne puis, dist Oisille, pour deux raisons: l'vne, pour sa grande longueur: l'autre, pource que ce n'est pas de nostre temps: & si a esté escrite par vn autheur bien croyable. Et nous auons iuré de ne men mettre rey, qui ait esté escrit. Il est vray, dist Parlamente, mais me doutant du compte que c'est, il a esté escrit en si vieux langage, que se croy, que, hors mis nous deux, il n'y a icy homme ne femme, qui en ait ouy parler: parquoy, il sera tenu pour nouueau. A ceste parole toute la compagnie la pria de le vouloir dire, sans craindre la longueur, pource qu'encor pouuoient ils demeurer vne bonne heure en ce lieu, auant vespres. Oisille donc à leur requeste, commença ainsi.

L'incontinence furiouse d'vne Duchesse, fut cause de sa mort, & de celle de deux parfaicts amans.

NOVVELLE SEPTANTIESME.

N LADVCHE de Bourgongney auoit

vn Duc treshonneste & beau prince, ayat espouse vne femme, dont la beauté le con rentoit si fort, qu'elle luy faisoit passer &c ignorer fes conditions, tant qu'il ne regar-Adoit qu'à luy complaire:ce qu'elle feignoit tresbien luy rendre. Or avoit le Duc en sa maiion vn ieune gentil-homme, tant accomply de toutes les perfections, que lon peult demander à l'homme, qu'il estoit de tous aimé, & principalement du Duc, qui de son enfance l'auoit nourry pres de sa personne & le voyant si bien coditionné, l'aimoit parfaictement, & se confioit en luy de toutes les affaires, que selon son aage il pouuoit entedre. La Duchesse, qui n'auoit pascueur de femme & de princesse vertueuse, ne se contentant de l'amour que son mary luy portoit, & du bon traictement qu'elle auoit de luy, regardoit fouuent ce gentil-homme, qu'elle trouua tant à son gré, qu'elle l'aimoit outre raison : ce que à toute heure mettoit peine de luy faire entendre, tant par regards piteux & doux, que par fouspirs & contenances passionnées: mais le gentil-homme, qui n'auoit iamais estudie qu'à la LA VII. IOVENER DES NOVVELLES

vertu,ne pouvoit cognoistre le vice en vne dame, qui en avoit si peu d'occasion : tellement que les œillades & mines de ceste pauure folle, n'apportoiet autre fruiet, qu'vn funeux desespoir. Lequel vn iour la pressa tant, que oubliant qu'elle essoit femme qui deuoir estre price, & refuser, princesse qui deuoir estre adoree, & desdaigner tels seruiteurs, print le cueur d'vn homme transporté, pour descharger ce qui estoit en elle importable: & ainsi que son mary s'en alloit au conseil, ou le gentil-homme pour la ieunesse n'entroit point, luy feit signe qu'il vint vers elle:ce qu'il fest, pensant quelle eust quelque chose à luy comman der, mais en souspirant sus son bras, comme semme lasse de trop de repos, le mena promener en vne gallerie, ou elle luy dist: Ie m'esbahis de vous, qui estes tant beau, ieune, & plein de toutes bonnes graces, comme vons auez vescu en ceste compagnie, ou il y a si grand nombre de belles dames, sans que iamais vous avez esté amoureux, ou serviteur d'aucune. Et en le regardant du meilleur œil, qu'elle pounoit, se teut, pour luy don ner lieu de dire. Ma dame (dist-il) si l'estois digne, que vostre hautesse se peust abbaisser en moy, ce vous seroit plus d'occafion d'esbahissement, de veoir vn homme si indigne que moy, presenter son service, pour en rapporter resus ou mocquerie. La Duchesse, oyant ceste sage response, l'aima plus fort que parauat, & luy iura, qu'il n'y auoit dame en la court, qui ne fust trop heureuse, d'auoir vn tel serviteur, & qu'il se pouvoit bie essayer à telle auanture: car sans peril il en sortiroit à son honneur. Le gentil-home tenoit toufiours les yeux baissez, n'ofant regarder les contenaces, qui estoient assez ardetes pour faire brusser vne glace. Et ainsi qu'il vouloit l'excuser, le Duc manda la Duchesse au conseil, pour quelque affaire, qui luy touchoit, ou auce vn grand regret elle alla: mais le gentil-homme ne feit iamais sem blant d'auoit enté du vn seul mot, qu'elle luy eust dict. Dont elle se sentant si troublée & faschée, qu'elle ne sçauoit à qui donner le tort de son ennuy, sinon à la sotte crainte dont elle estimoit le gentil-home trop plein. Peu de jours apres, voyant qu'il n'entendoit son langage, se delibera de ne regarder crainte ny honte, mais luy declarer la fantalie, le tenat leure, qu'vne telle beauté, que la sienne, ne pouvoir estre que bien receuë: mais eust bié desiré, d'auoir l'honneur d'estre priée: toutesfois, laissa l'honeur a part,

à part, pour le plaisir. Et apres auoir renté, par plusieurs fois, de luy tenir semblables propos, que le premier, & ne trouuat nulle response à son gre, le tira vn sour par la mache, & luy dist, qu'elle auoit à parler à luy d'affaires d'importance. Le gétil-home, aucc la renerence & humilité qu'il luy denoit, s'en alla deners elle en vne senestre profonde ou elle s'estoit retirée : & quad elle veid que nul de la châbre ne la pounoit veoir, auec vne voix tréblan te entre le desir & la crainte, luy va continuer les premiers propos le reprenant de ce qu'il n'auoit encores choisi quelque dame en sa compagnie, l'asseurant qu'en quelque lieu que ce fust, luy aideroit d'avoir bon traictement. Le gentil homme, non moins estonné que fasché de ses paroles, luy respondit: Ma dame, i'ay le cueur fi bon, que fi i'eltois vne fois refusé, iamais ie n'aurois ioye en ce monde: & le suis tel, qu'il n'y a dame en ceste court, qui daignast accepter mon service. La Duchesse rougisfant, penfant qu'il ne tenoit plus à rien qu'il ne fust vaineu, luy inra, que s'il vouloit, elle sçauoit la plus belle dame de la compagnie, qui le reccuroit à grand ioye, & dont il auroit parfaich contentement. Helas ma dame (luy respondit il) ie ne croy pas qu'il y ayt si malheureuse & aueuglée semme en ceste honneste compagnie, qui me ait trouvé à son gré. La Duchesse, voyant qu'il ne la vouloit entendre, luy va entrouurir le voile de sa passion, & pour la crainte que luy donnoit la vertu du gentilhomme, parla par maniere d'interrogation, luy difant: Si fortune vous avoit rat fauorisé, que ce fust moy, qui vous portast ceste bonne volonté, que diriez vous? Le gentil-homme, qui penfoit fonger, d'ouyr vne telle parole, luy dift le genoil à terre: Ma dame, quand Dieu me fera la grace d'auoir celle du Duc, mon maistre, & de vous, ie me tiédray le plus heureux du monde : car c'est la recompense que ie demande de mon loyal seruice, comme celuy qui est obligé, plus que nul autre, de mettre la vie pour le seruice de vous deux: estant seur (ma dame) que l'amour, que vous portez à mondiét seigneur, est accompagné de telle chastere & grandeur, que non pas moy, qui ne suis qu'vn verm de terre, mais le plus grand prince & partaiet homme, que lon feauroit trouuer, ne pourroit empefcher l'vnion de vous & de mondiet seigneur. Et quant à moy, il m'a nourry des mon enfance, & m'a faict tel que ie suis . Parquoy il ne scau-Dd ij

LA VII. IOVRNEE DES NOVVELLES

roit auoit femme, fille, fœur, ou mere, desquelles pour mourir, ie voulusse auoir autre pensee, que doit à son maistre vn loyal & fidele seruiteur. La Duchesse ne le laissa passer outre i & voyant qu'elle estoit en danger d'vn refus deshonnorable, luy rompit foudain son propos, en luy disant: O meschat glorieux fol, qui est ce qui vous en prie? vous cuidez par vostre beauté estre aimé des mouches, qui volent : mais si vous estiez si outrecuidé, de vous adresser à moy, ie vous monstrerois que ie n'aime, & ne veux aimer autre que mon mary. Et les propos que le vous ay tenuz, n'ont esté que pour passer mon temps, & scanoir de voz nounelles, & m'en mocquer, comme ie fais des fots amoureux. Ma dame(dist le gentil-homme)ie l'ay creu & croy, comme vous dictes. Lors fans escouter plus auant s'en alla hastiuement en sa chambre, & voyant qu'elle estoit suyuie des dames, entra en son cabinet, ou elle feit vn dueil, qui ne se peule raconter : car d'vn costé l'amour, ou elle auoit failly, luy donna vne tristesse mortelle: d'autre costé, le despit tant contre elle, d'auoir commencé vn si sot propos, que contre luy, d'auoir respondu si sagement, la metroit en telle surie, qu'en vne heure se vouloit desfaire, l'autre elle vouloit viure, pour se venger de celuy, qu'elle tenoit pour son mortel ennemy. Apres doncques qu'elle eust longuement pleuré, seignit estre malade, pour n'aller point au soupper du Duc, auquel ordinairement le gentil homme seruoit. Le Due, qui plus aimoit sa femme que luy mesmes, la vint visiter. Mais pour mieux venir à la fin qu'el le pretendoit, luy dist, qu'elle pensoit estre grosse, & que sa grosselle luy auoit faict tomber vn rheume sur les yeux, dont elle estoit en grade peine. Ainsi passerent deux ou trois iours que la Duchesse garda le lict, cant triste & melencolicque, que le Duc pensa bien qu'il y auoit autre chose que la grossesse; qui le feit venir la nuict coucher anecques elle. Et luy faifant toutes les bonnes cheres qu'il luy estoir possible, cognoissant qu'il n'empeschoit en rien ses continuels souspirs, luy dist: M'amie, vous scauez que le vous porte autant d'amour, comme à ma propre vie, & que deffaillant la vostre, la mienne ne peult durer. Parquoy, si voulez conseruer ma santé, le vous prie dictes moy la caule, qui vous faict ainsi souspirer: car ie ne puis croire, que tel mal vous vienne seulement de grosseise. La Duchesse,

DE LA ROYNE DE NAVARRE. voyant son mary tel enuers elle qu'elle l'eust seu demander, pensa qu'il estoit temps de se venger de son despit, & embrasfant fon bon mary, se print à pleurer, luy disant : Helas: monsieur, le plus grand mal que l'aye, c'est de vous veoir tromper de ceux, qui sont tant obligez à garder vostre bien & honneur Le Duc, entendant ceste parole, eut grand desir de sçauoir pourquoy elle difoit ce propos, & la pria bien fort de luy en declarer sans crainte, toute la verité. Et apres en auoir faict plusieurs refus, luy dist: Ie ne m'esbahiray iamais si les estrangers font guerres aux princes, quand ceux, qui font les plus obligez, l'osent entreprendre si cruelle, que la perte des biens n'est rien au pris. le le dy, monfieur, pour vn tel gentil-homme(nommant celuy qu'elle hayoit) lequel, estant nourry de vostre main, esteué & traicté plus en parent & en fils, qu'en feruiteur, a osé entreprendre chose si cruelle & miserable, que de pourchasser à faire perdre l'honneur de vostre femme, ou gist celuy de vostre maifon & de voz enfans. Et combien que longuement m'ait faict des mines tendans à meschante intention, si est-ce que mon cueur, qui n'a regarde qu'à vous, n'y pouuoit rien entendre, dont à la fin s'est declaré par parole. le luy ay faict telle response, que mon estat & chasteté doit. Ce neantmoins ie luy porte telle hayne, que ie ne le puis regarder. Qui est la cause de m'auoir faict demeurer en ma chambre, & perdre le bien de vo ffre compagnie: vous suppliant, monsieur, de ne tenir vne telle peste aupres de vostre personne. Car apres vn tel crime, craignant que le vous le die, pourroit bien entreprendre pis. Voila, monfieur, la cause de ma douleur, qui me semble estre tresruste & digne, que promptement vous plaise y donner ordre. Le Duc, qui d'vn coste aimoit sa femme, & se se sentoit fort injurie, d'autre coste aimant son serviteur, duquel il auoit tant experimenté la fidelité, qu'à peine pouuoit il croire ceste mensonge estre verité, fut en grand peine: & remply de colere s'en alla en sa chambre, & manda au gentil homme qu'il n'eust plus à se trouuer deuant luy, mais qu'il se retirast à son logis pour quelque temps. Le gentil-homme ignorant ceste occasion, sut tant ennuyé, qu'il n'estoit possible de plus, sçachant auoir merité le corraire d'vn si mauuais traistemet. Et comme celuy qui estoit affeuré de son cueur, & de ses œuures, enuoya vn sien compa-Dd iii

LA VII. IOVENER DES NOVVELLES

gnon parler au Duc, & porter vne lettre, le supliant treshumblement, que, si par mauuais rapport il estoit ellongné de sa pre fence, il luy pleuft suspendre son jugement, jusques apres auoir entendu de luy la verité du faict, & qu'il trouueroit qu'en nulle sorte il ne l'auoit offensé. Voyant ceste lettre le Duc rappaisa vn peu sa colere, & secrettement l'enuoya querir en sa chambre, auquel dist d'vn visage furieux: le n'eusse jamais pensé, que la peine, que l'ay printe de vous nourrir comme enfant, se deust convertir en repentance de vous avoir tant advancé, veu que vous m'auez pourchasse ce qui m'a esté plus dommageable, que la perte de ma vie & des biens, d'auoir voulu toucher à l'honneur de celle, qui est la moitié de moy, pour rendre ma maison & ma lignée infame iusques à iamais. Vous pouuez bien péser, que telle iniure me touche si auant au cueur, que,si ce n'estoit le doute que le fais, s'il est vray ou non, vous fusiez del la au fonds de l'eau, pour vous rendre en secret la punition du mal, qu'en secret m'auez pourchassé. Ce gentil-homme ne sut point estonné de ses propos : car son innocence le faisoit constamment parler, & le supplia luy vouloir dire qui estoit son accusateur : car telles paroles se doinent plus instifier auec la lance, qu'aucc la langue. Vostre accusateur, dist le Duc, ne porte autres armes que sa chasteté, vous asseurant que nul que ma femme mesmes ne me l'a dict, me suppliant de luy faire vengeance de vous.Le pauure gentil-homme, voyant la grande malice de la dame, ne la voulant toutesfois accuser, respondit: Monsieur, ma dame peult dire ce qu'il luy plaist, vous la cognoissez mieux que moy, & scauez si iel'ay veue hors de vostre compagnie, si non vne fois qu'elle parla bien peu à moy. Vous auez aussi bon iugemet que prince, qui foit en la chrestienté. Parquoy ie vous supplie, monsieur, iugez si vous auez iamais veu en moy contenance, qui vous ayt peu engendrer quelque soupçon. Si est-ce vn feu, qui ne se peult tant longuement couurit que quelque fois ne soit cogneu de ceux qui ont pareille maladie, Vous suppliant, monfieur, croire deux chofes de moy: l'vne, que ie vous fuis fi loyal, que quand ma dame vostre femme seroit la plus belle creature du monde, si n'auroit amour la puissance de met tre tache en mon honneur & fidelité: l'autre est, que quand elle ne seroit point vostre femme, c'est celle que ie veiz oncques. dont